

## passé légendaire d'Anticosti

Une exposition itinérante de photographies retraçant le passé légendaire de l'île d'Anticosti sillonne présentement le Québec.

Organisée par la Direction générale du Patrimoine du ministère des Affaires culturelles, en collaboration avec le Service des Musées privés, cette exposition, fera le tour des 47 musées privés du Québec d'ici la fin de 1977.

L'exposition "île d'Anticosti" réunit les plus intéressantes photographies prises, de 1901 à 1905, par le photographe personnel du magnat du chocolat M. Henri Menier. Ainsi, des aspects insoupçonnés de cette île mystérieuse revivront dans de nombreuses villes.

Au cours des siècles, l'île d'Anticosti a souvent changé de propriétaire. Jacques Cartier s'y arrêta en 1534 et la baptisa du nom de l'île de l'Assomption. En 1680, Louis XIV la cède à l'explorateur Louis Jolliet, en guise de reconnaissance. Plus tard, l'île fera l'objet de nombreuses tractations entre différents propriétaires. C'est en 1895

le riche industriel français Henri Menier se porte acquéreur de l'île d'Anticosti, pour une somme de \$125,000. Débute alors la prospère période Menier (1895-1926). (Voir Hebdo Canada No 4 du 22 janvier 75).

L'ancien Parisien devenu insulaire décide de se bâtir un royaume; il requiert les services d'ingénieurs, d'agronomes et d'entrepreneurs en construction. Il développe ainsi le village de la baie Sainte-Claire et fonde celui de Port-Menier où il se fait construire une somptueuse villa, oeuvre de l'architecte français J. Sauvestre. Toutefois, le riche chocolatier n'habite son île que quelques mois par année.

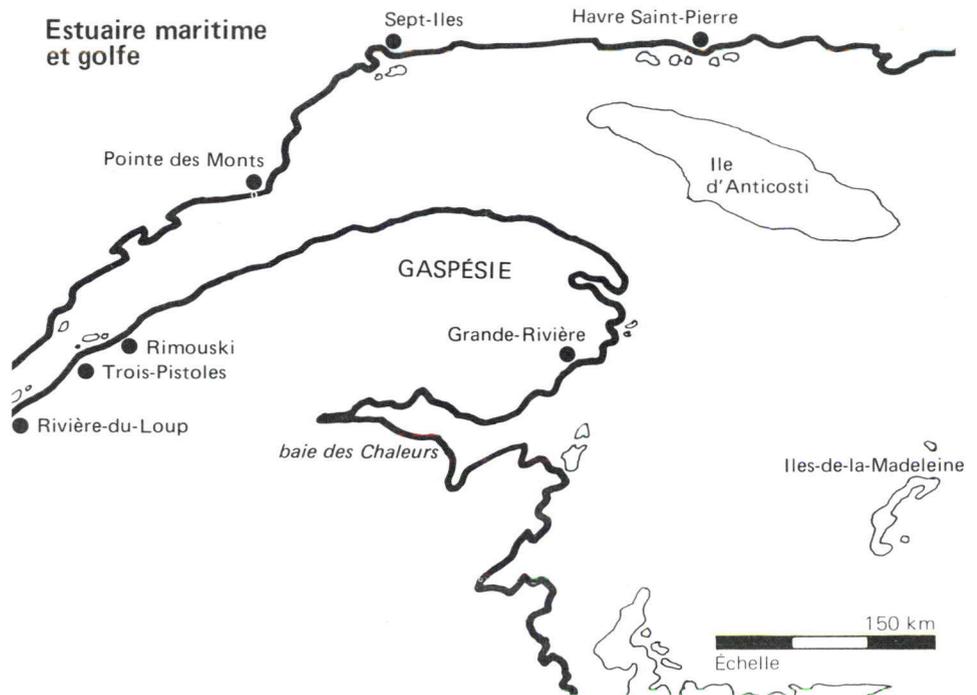
Après l'ère Menier, des sociétés de pâtes et papiers s'intéressèrent à l'île. Le Gouvernement du Québec s'en est porté acquéreur récemment.

### Recherches intéressantes

Préparé par le Service de l'inventaire des biens culturels de la Direction générale du patrimoine, un nouveau dossier vient de paraître qui fait état de recherches poursuivies depuis juillet 1974 et qui ont permis d'étudier le four à chaux construit sur l'île d'Anticosti à la fin du siècle dernier, à proximité du cimetière de la Pointe-aux-Anglais.

Selon Georges Martin-Zédé, qui

## LE BAS SAINT-LAURENT



était le représentant du riche chocolatier Henri Menier et l'âme dirigeante de la colonisation sur l'île d'Anticosti, le four aurait été construit en 1897 pour des raisons d'économie, le ciment étant trop coûteux. Il produisait donc de la chaux à bon compte, pour l'intérieur des maisons et pour les bâtiments et les clôtures.

Les frères Peters, de Québec, ayant la responsabilité de toutes les constructions nouvelles à la baie Sainte-Claire, on présume qu'ils dirigèrent l'érection du four. Spécialistes de la construction de fours à chaux, ils seraient restés sur l'île un certain temps "...pour montrer aux gens de la place comment s'en servir".

L'édifice est principalement constitué d'une tourelle, de murs de soutènement et de deux murets. Cylindrique, la tourelle forme et continue le corps de la construction. Les murs ont près d'un mètre d'épaisseur. À la base de la tourelle, une ouverture appelée la grande gueule servait à alimenter le feu par l'extérieur. À l'extrémité de l'un des murets, on trouve une niche de briques dont la fonction n'a pu être identifiée.

Pour la maçonnerie, les constructeurs se sont servis de pierre d'origine calcaire, extraites sur place, et

appareillées de façon irrégulière.

Le four de la baie Sainte-Claire aurait été en état de fonctionner jusqu'en 1945 puisqu'on s'en est servi pendant la guerre. Depuis, cependant, il s'est détérioré: le mortier s'est effrité et quelques pierres sont tombées. Malgré tout, sa structure générale est bonne et il pourrait fonctionner à nouveau, après quelques réparations mineures.

### Attribution des bourses de doctorat

Le Conseil des Arts du Canada a publié les résultats de son concours annuel de bourses de doctorat. Sur un total de 2 079 candidats à une première bourse, 569 ont obtenu satisfaction et le nombre de renouvellements a été de 788, ce qui porte à 1 357 le nombre de bourses de doctorat octroyées pour l'année universitaire 1976-1977. La valeur de ces bourses s'élève au total à 8,4 millions de dollars.

D'une valeur de 5 500 \$ à 6 500 \$ (plus frais de voyage) ces bourses sont accordées pour des études effectuées dans une université canadienne ou étrangère, et sont renouvelables (jusqu'à un nombre maximal de quatre bourses).